

Stage de formation

Evolution de la norme NF C15-100 (Edition 2024) Règles d'installation dans les bâtiments à usage d'habitation

DUREE - DATES ET LIEUX

1 jour - 7 heures

Le 17 janvier ou 27 février 2025 à Colmar

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Installateurs électriciens et techniciens intervenant sur les installations électriques des locaux à usage d'habitation
Connaître les exigences techniques de la norme NF C15-100 de 2002 et ses amendements

INTERVENANT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL expérimenté et qualifié dans le respect de la certification QUALIOP1

COUT

168 € HT/stagiaire

PEDAGOGIE ET VALIDATION

9 stagiaires minimum à 12 maximum

Animation d'un diaporama et échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets

Contrôle des acquis en cours de formation par des quizz et des exercices

Paperboard, vidéoprojecteur.

Support de formation remis à chaque stagiaire

QCM en fin de formation

Attestation de fin de formation

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

03 89 41 92 92

contact@ctai-formation.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront les évolutions de la série des normes NF C15-100 de 2024 impactant la réalisation des installations électriques des parties privatives et communes des bâtiments d'habitation

CONTENU

Introduction

- Historique de la norme NF C15-100
- Pourquoi une révision ?
- Objectifs de la formation

La série des normes NF C15-100 de 2024

- Structure et articulations entre les différentes normes de la série
- Domaine d'application
- Date d'application

Les installations électriques dans les bâtiments d'habitation

- Caractéristiques des conducteurs et câbles : réaction au feu...
- Modes de pose et dimensionnement des canalisations électriques
- Protection contre les contacts indirects : LEP, types de DDR...
- Circuits terminaux : détecteurs d'arcs, prises USB...
- Luminaires et installation d'éclairage
- Chauffage électrique
- Infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)
- Règles relatives aux emplacements spéciaux : (piscines privées, locaux de collecte des ordures, parcs de stationnement...)
- Protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre)
- Raccordement de source de production (PV...) à l'installation électrique

Attestation de conformité CONSUEL

- Quand déposer une attestation de conformité ?
- Quelle attestation de conformité ? Pour quelle installation ?
- Comment la remplir ?

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer par courrier : Maison de l'Artisanat – 12 rue des Métiers 68000 COLMAR - par mail : contact@ctai-formation.fr

ou inscription sur Internet : www.ctai-formation.fr

ENTREPRISE
Adresse (cachet)

Tél

SIRET

e-mail

Souhaite inscrire au stage : **NF C15-100 – Edition 2024**

le 17 janvier le 27 février

Code NAF

Nbre salariés

NOM-Prénom

Statut du
stagiaire dans
l'entreprise

Date de naissance stagiaire

- chef d'entreprise non-salarié
- micro-entreprise
- chef d'entreprise salarié
- conjoint collaborateur ou associé inscrit répertoire
- salarié

Je reconnais avoir pris connaissance du programme et des prérequis du stage, du règlement intérieur et des conditions générales de ventes disponibles sur le site ctai-formation.fr ou sur simple demande, et les accepter.

J'accepte de recevoir par mail des propositions de formations et informations du CTAI.

Certifié sincère et exact, le :

Signature :